

DECRET N° 83/II36 / du 20/12/1983
portant nomination de Monsieur BASSOUKISSA
Jean-Marie en qualité de Directeur du Ranch
de la LOUBOULOU.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;

Vu la loi n° 13/81 du 14 Mars 1981 instituant la charte des
Entreprises d'Etat ;

Vu le Décret n° 82/176 du 17 Février 1982 portant attribu-
tions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 susvisé ;

Vu le Décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

Vu le Décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités
allouées aux titulaires de certains Administratifs ;

Le conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er :- Monsieur BASSOUKISSA Jean-Marie, Ingénieur Zoo Techni-
cien de 2^e échelon, est nommé Directeur du Ranch de la LOUBOULOU.

Article 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par
l'Offre du Gros Bétail qui sera en outre redevable envers le Trésor
de l'Etat Congolais de la Contribution de ses droits à pension ;

.../....

Article 3.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 20 Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage

Marius MOUAMBENGA.-